Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

L'APRÈS-CONSEIL

Services corporatifs, communications et secrétariat général

Bulletin d'information interne publié au lendemain
des séances du Comité exécutif et du Conseil des commissaires

VOL. 13 NO 4 • **3 décembre 2015**

À la suite des séances ordinaires du Comité exécutif et du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île tenues le 2 décembre 2015, nous avons le plaisir de vous communiquer un résumé des décisions qui ont été prises :

COMITÉ EXÉCUTIF

Entente entre le YMCA du Québec et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Le Comité exécutif a accepté l'entente entre le YMCA du Québec et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île pour le programme *Alternative à la suspension*.

Entente entre Fusion Jeunesse et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Les membres du Comité exécutif ont accepté l'entente entre l'organisme Fusion Jeunesse et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île pour le Réseau des écoles de Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles et des écoles spécialisées. Ce projet vise à favoriser la motivation scolaire des élèves du primaire et du secondaire.

Entente entre Équipe RDP et l'école secondaire Jean-Grou

Les membres du Comité exécutif ont accepté l'entente entre Équipe RDP et l'école secondaire Jean-Grou concernant l'encadrement du sport scolaire 2015-2016.

Entente entre Concertation Saint-Léonard et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Le Comité exécutif a autorisé l'entente entre Concertation Saint-Léonard et la CSPÎ concernant l'engagement de deux agentes de concertation école-famille-communauté pour les écoles La Dauversière et Lambert-Closse.

Entente entre la Ville de Montréal (arrondissement de Montréal-Nord), la Commission scolaire english-Montréal et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Les membres du Comité exécutif ont autorisé l'entente entre l'arrondissement de Montréal-Nord, la C.S.E.M. et la CSPÎ pour établir un *Corridor Vert* pour cinq écoles de cet arrondissement. Le *Corridor Vert* vise à modifier les habitudes de déplacement des enfants et de leurs parents sur le trajet domicile-école-travail.

Un éclat de rire, c'est une poussière de joie qui fait éternuer le cœur.

Divers contrats

Les membres du Comité exécutif ont autorisé ce qui suit :

Écoles Jean-Grou, Notre-Dame-de-Fatima et Simone-Desjardins – Remplacement des portes extérieures à la firme *Construction Irénée Paquet et Fils inc.* au montant de 52 683,81 $.

École secondaire Calixa-Lavallée – Mise aux normes de l'entrée d'eau domestique à la firme *Neveu & Neveu Ltée* au montant de 72 319,28 $.

Services des ressources matérielles – Secteur de l'entretien physique – Services de gestion de la qualité de l'eau des piscines intérieures à la firme *H20 Gestion de piscines, plages et spas inc.* au montant de 116 419,09 $ pour 2 ans.

Participation de la commission scolaire – Adhésion - Achats coopératifs du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal – Année scolaire 2015-2016.

École Simone-Desjardins (pavillon Gouin) – Intégration d'une œuvre d'art dans l'agrandissement – à l'artiste *M. Jean-Sébastien Denis* au montant de 48 773 $.

École secondaire Henri-Bourassa- Remplacement de l'éclairage extérieur à la firme *Néolect inc.* au montant de 152 253,34 $;

École Des-Roseraies – Réfection des salles de toilettes à la firme *Rénovation Zora* au montant de 11 140,52 $.

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Demandes de révision de décisions

Le Conseil des commissaires a accepté les recommandations du Comité d'examen des demandes de révision de décisions dans les sept cas présentés.

Rapport annuel 2014-2015

Le Conseil des commissaires a accepté de recevoir le rapport annuel de la commission scolaire pour l'année 2014-2015. Ce rapport grand public rend compte des résultats scolaires atteints au primaire, au secondaire, à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle et des résultats de la gestion financière ainsi que de la réalisation des objectifs du plan stratégique et de la convention de partenariat selon les exigences du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le rapport annuel a été présenté au public lors de la séance d'information tenue à cette fin.

Vous pourrez consulter ce document en vous adressant à la direction de votre établissement ou sur le site internet www.cspi.qc.ca.

Détermination de la limite par réclamation CSST

Le Conseil des commissaires a choisi de fixer la limite par réclamation à la CSST, pour l'année financière 2015-2016, à neuf fois le salaire maximum annuel assurable comme l'an passé.

<u>États financiers – Exercice terminé le 30 juin 2015</u>

Les membres du Conseil des commissaires ont reçu les états financiers présentant la situation financière de la Commission scolaire au 30 juin 2015. Ce rapport sera transmis au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

<u>Marges de manœuvre résultant du paramètre de l'organisation scolaire et des services complémentaires - Année scolaire 2015-2016</u>

Les membres du Conseil des commissaires ont accepté de déconcentrer auprès des établissements scolaires et des Réseaux, à titre de crédit additionnel pour l'année scolaire 2015-2016, les marges de manœuvre résultant du paramètre de l'organisation scolaire et des services complémentaires.

<u>Crédits additionnels aux écoles, aux services et aux réseaux</u>

Les membres du Conseil des commissaires ont accepté d'inscrire aux budgets des écoles, des services et des réseaux pour l'année scolaire 2015-2016 les sommes correspondant à l'ensemble des surplus et déficits de ces unités pour l'exercice financier terminé au 30 juin 2015.

<u>Budget de fonctionnement révisé – Année scolaire 2015-2016</u>

Les membres du Conseil des commissaires ont accepté le budget de fonctionnement révisé de la Commission scolaire pour l'année scolaire 2015-2016 en cours.

..*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*

* La joie est dans l'attente, mais les enfants ne le savent pas… *

Que la paix de Noël illuminent vos cœurs aujourd'hui et tout au cours de la nouvelle année.

Services corporatifs, communications et secrétariat général
CSO/ll/ct
Si vous désirez de plus amples renseignements sur ces sujets, veuillez vous adresser à la direction de votre unité administrative